

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE : Lundi au Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : *Permanence Etat Civil* : 10h à 12h
Téléphones :
Accueil : 04.50.03.70.23, accueil téléphonique à partir de 8h30
Fax : 04.50.03.79.95
E-Mail : mairie@saint-pierre.mairies74.org
Services Techniques : 04.50.03.73.56
Police Municipale : 04.50.03.70.95
Service de l'Eau : *en cas d'urgence* : 06.30.57.70.00

URGENCES :
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

DECHETTERIE ☎ 04.50.97.65.04

Située en zone industrielle des Dragiez sur la commune de La Roche sur Foron, propriété de la Communauté de Communes du Pays Rochois, elle est destinée à recevoir tous types de résidus (non ménagers). Les déchets et encombrants sont ensuite acheminés au SIDEFAGE, soit pour y être triés et envoyés vers diverses filières de traitement, soit pour y être incinérés.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mois d'Avril à Septembre	Mois d'Octobre à Mars
Du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 19 h	Du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le samedi de 08 h à 19 h	Le samedi de 08 h à 18 h
Fermée le dimanche et les jours fériés	

BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE MUNICIPALE : 130 rue des Plantées - Tél. : 04.50.25.04.06

Horaires : à partir du 01/02/2010
Mardi : 16h00 à 19h00
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Vendredi : 16h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 12h00

LA POSTE : Lundi au Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 8h30 à 11h30
Attention : heure limite de dépôt du courrier en semaine : 15h15, le samedi : 11h00

ADM (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Pays Rochois pour le service de l'Aide Ménagère à Domicile

- La Roche-sur-Foron : Maison du Pays Rochois : Lundi au Vendredi : 8h30 à 11h30 et sur rendez-vous l'après-midi. Tél. : 04.50.25.62.08. E-Mail : admrlaroch@wanadoo.fr

PERMANENCES CRAM

- Bonneville : au Sc'Art à B, rue Pierre Mendès France : le Vendredi sauf le 3^{ème} du mois de 9h à 12h
- La Roche-sur-Foron : Maison du Pays Rochois : les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Mercredi du mois : ouvert au public de 9h à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 16h. Tél. : 06.84.82.49.85

PERMANENCES SECURITE SOCIALE

- Bonneville, 67 rue Crève Cœur : du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 08.20.90.41.24

PERMANENCES ADMINISTRATIVES de la MSA

- La Roche-sur-Foron : Maison du Pays Rochois : Mardi de 9h à 12h. Tél. : 04.50.25.90.55

ANTENNE EMPLOI (pour orientation, informations, offres d'emploi de l'ANPE, formations, créations d'activités...)

► **La Roche-sur-Foron** : 20 rue de l'Égalité : Lundi de 13h30 à 17h, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le Vendredi 16h45, Mercredi de 9h à 12h30. Tél. : 04.50.07.09.69

- Armée de Terre : 20 rue de l'Égalité : permanence les 2^{èmes} Mercredi du mois de 13h30 à 15h30
- Conciliateur de Justice : 20 rue de l'Égalité : permanence les 2^{èmes} Mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous en appelant le Tribunal de Grande Instance 04.50.25.48.00
- Mission Locale Jeunes : 20 rue de l'Égalité : Permanence les Mardi après-midi et Jeudi matin sur rendez-vous. Tél : 04.50.25.69.82

► **Bonneville** : Maison de l'Emploi : Tél. 04.50.97.29.50 : Lundi-Mardi-Jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h, Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, Vendredi : 8h30 à 12h30. Fermé le Vendredi après-midi.

- Direction du travail (litiges) : Maison de l'Emploi : sur rendez-vous : Vendredi de 9h à 11h30
- Mission Locale Jeunes : Tél. : 04.50.97.29.50 : Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi : le matin sur rendez-vous et l'après-midi sans rendez-vous
- MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) : Maison de l'Emploi : Mardi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
- Les Mercredis de la Création (information collective sur la création d'une activité) : Maison de l'Emploi : les 1^{ers} Mercredi du mois, sur inscription.
- FORM'ACTION (Atelier d'aide pour CV et lettres de motivation) : Maison de l'Emploi : 1Vendredi sur 2 (semaine paire) de 8h30 à 11h45, sur inscription. Tél. : 04.50.97.29.50
- URSSAF : Maison de l'Emploi : Permanence les 3^{èmes} Mercredi du mois de 13h45 à 17h30

ANPE de Cluses est ouverte du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h, Vendredi de 8h30 à 13h30 (pour la validation de l'inscription aux ASSEDIC et la recherche d'emploi).
Tél. : 04.50.98.92.88

ASSEDIC de Cluses : Tél. : 39 49 : Lundi au Jeudi de 8h45 à 15h30, Vendredi de 8h45 à 11h45.

PERMANENCES CICAS de Haute-Savoie (Centre d'Information des régimes de retraites complémentaires ARCCO)

- Cluses : exclusivement sur rendez-vous : en Mairie, salle des Sociétés : Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 0 820 200 014.
- Ambilly (provisoirement), 30 rue des Marronniers (locaux de la CPAM) : exclusivement sur rendez-vous : 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 0 820 200 014.

Attention les permanences de Bonneville et de La Roche-sur-Foron sont supprimées.

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Bonneville : 67 rue Crève Cœur : Permanence administrative : Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Vendredi de 13h30 à 16h30.
Assistante sociale de la CAF, même lieu : Vendredi de 9h à 11h30 sans rendez-vous et de 13h30 à 16h sur rendez-vous. Tél. : 04.50.89.48.41. (Permanence téléphonique le samedi matin pour prendre rendez-vous : 04.50.97.05.30)
- La Roche-sur-Foron : Maison du Pays Rochois : Permanence de l'Assistante sociale de la CAF : les 2^{ème} et 4^{ème} Jeudi du mois de 10h à 12h.

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Mairie de Saint-Pierre-en-Faucigny : Salle des Associations : les Lundi et Mercredi de 14h à 17h, sur rendez-vous à prendre en téléphonant au Pôle-Social de La Roche-sur-Foron au 04.50.03.05.30.

ADIL – PLS (Informations, conseils, pour le logement)

- Bonneville : au Sc'Art à B, rue Pierre Mendès France : les 2^{ème} Mercredi du mois de 14h à 17h.

AVA (Allocation Veuvage Artisan)

- Bonneville : au Sc'Art à B, rue Pierre Mendès France : les 3^{ème} Mardi du mois de 9h30 à 12h.